

Colloque « La place des *Legal Ops* dans les professions du droit »\*.

Les *legal ops* désignent une fonction nouvelle de l'entreprise, rattachée à son département juridique et visant à optimiser son organisation et sa création de valeur grâce à une combinaison particulière de ressources humaines, de processus de gestion et d'outils technologiques. Importée des pays anglo-saxons, elle prend progressivement son essor en France, ce qui est attesté par le nombre grandissant d'initiatives et de groupes de travail institués par les organismes représentatifs du métier de juriste d'entreprise. Ce déploiement rapide suscite de nombreuses questions, sur le contenu même de la notion, d'une part, et sur les méthodes déployées, d'autre part.

S'agit-il simplement d'une nouvelle fonction interne et spécifique aux grandes entreprises ? D'un nouveau type de services juridiques ? ou encore d'un métier nouveau et autonome ? Quels dispositifs informatiques, de ressources humaines et de gestion sont mobilisés dans la méthodologie des *legal ops* ? Ce sont ces questions qui seront explorées dans le cadre de ce colloque associant universitaires, avocats, juristes d'entreprises, *legal ops managers* et *legal techs*, afin de mesurer l'influence possible des *legal ops* sur la pratique du droit et le savoir juridique.

\*Colloque d'ouverture du Master Management juridique des Affaires

13h30 : Accueil des participants

13h45 : Message de bienvenue du Doyen

Adrien Bascoulergue, Doyen de la Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié

Propos introductifs

Aurélien Rocher, Maître de conférences en droit privé, Faculté de Droit, Université Lumière Lyon 2, Avocat au barreau de Lyon

I. Définition

14h00 – 14h30 : Et le marché créa le *LegalOps* !

Dr Olivier Chaduteau, Associé PwC Legal Business Solutions, Maître de conférences associé en sciences économiques, Université Paris 2 - Panthéon-Assas

II. Méthodologie

14h30 – 15h00 : Cas d'usage de *Legal Ops* – Retour d'expériences

Emilie Calame, Fondatrice et dirigeante de Calame – The Legal Ops Company  
Thierry Lemaire, Directeur Juridique Groupe, Vicat

15h00 – 15h30 : Les méthodes des *Legal Ops*

Emilie Calame, Fondatrice et dirigeante de Calame – The Legal Ops Company

15h30 – 15h45 : Pause

### III. Epistémologie

15h45 – 16h15 : Considérations d'épistémologie juridique sur les *Legal Ops*

Aurélien Rocher, Maître de conférences en droit privé, Faculté de Droit, Université Lumière Lyon 2, Avocat au barreau de Lyon

16h15 – 17h00 : Table ronde interprofessionnelle : La place des *Legal Ops* dans le périmètre du droit

Sous la présidence du Dr Olivier Chaduteau, Associé PwC Legal Business Solutions, Maître de conférences associé en sciences économiques, Université Paris 2 - Panthéon-Assas

Hugo Delescluse, Associé fondateur et dirigeant de Nonum et Notavision

Géraldine Nallet, Juriste et Legal Ops à la Banque Populaire et membre du Bureau de la Délégation Rhône-Alpes de l'AFJE

Me Vincent Durand, Avocat associé Active Avocats, Fondateur et dirigeant de Visio-Avocats

Dan Kohn, Directeur de la prospective, Septeo

17h00 – 17h30 : Propos conclusifs

Louis Thibierge, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à Aix-Marseille Université, Avocat au Barreau de Paris